



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Saint Bertrand de Comminges le :

Vendredi 17 Juillet 2020 à 19 heures

Session ordinaire

Présents : ESTRADE Joël, GHIONE Patrice, GEZ Louis, RICAUD Geneviève, EYCHENNE Monique, LABELLE Zohra, MORERE Laurent, PARNISARI Robin, SANDARAN Roland, UCHAN Marie Claire

Excusé : NOGUES Rémi

Secrétaire : LABELLE Zohra

1- Régie des Transports : présentation et vote du budget primitif 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 de la Régie des Transports :

Exploitation :

Dépenses : 14 080.83 €

Recettes : 14 080.83 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- de voter le budget primitif 2020 de la Régie des Transports et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

2- Cathédrale : présentation et vote du budget primitif 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 de la Cathédrale :

Exploitation :

Dépenses : 151 361.73 €

Recettes : 151 361.73 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- de voter le budget primitif 2020 de la Cathédrale et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

Mairie de Saint-Bertrand-de-Comminges

31510 Saint-Bertrand de Comminges / Tél. 05 61 88 33 12 / mairie.stbertrandcomminges@wanadoo.fr



3- Commune : présentation et vote du budget primitif 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 de la Commune :

Fonctionnement :

Dépenses : 311 686.67 €

Recettes : 311 686.67 €

Investissements :

Dépenses : 386 185.42 €

Recettes : 386 185.42 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- de voter le budget primitif 2020 de la Commune et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

4- Désignation des délégués au SIVOM pour les compétences non communes avec la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au SIVOM du Haut-Comminges pour les compétences non communes avec la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises ; ces délégués doivent être différents des délégués de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués suivants :

Délégués titulaires : UCHAN Marie-Claire et GHIONE Patrice

Délégués suppléants : GEZ Louis et SANDARAN Roland

5- Point sur les quartiers

Les Bourdettes : Nous constatons beaucoup de dépôts sauvages à côté du tri sélectif. Il est difficile de trouver une solution face à ces incivilités.

Hameau de Labat : Demande de disposer des poubelles à côté des tables de pique-nique. (pour info, une poubelle aux normes publiques coûte 400.00 €, la commune ne pourra pas investir cette année).

Côte de St-Martin : Demande de faire poser des ralentisseurs ou un panneau pour limiter la vitesse. Le conseil municipal ne retient pas l'idée des ralentisseurs.

Mairie de Saint-Bertrand-de-Comminges

31510 Saint-Bertrand de Comminges / Tél. 05 61 88 33 12 / mairie.stbertrandcomminges@wanadoo.fr



Pont de l'Herbai : Nous recevons des plaintes pour le manque d'entretien, la parcelle étant privée, la commune suggère au propriétaire le nettoyage.

le Mont : Les travaux d'aménagement de la côte avec élargissement et pose d'une glissière sont en cours.

6- Projet de réhabilitation du Presbytère

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet de remise en état du presbytère. L'état du Presbytère est de plus en plus critique. Jusqu'à présent, nous avons effectué des travaux de réparations urgentes : réparation du toit, changement de poutre, électricité.

Maintenant, ce lieu mériterait un projet global de rénovation en lieu avec la stratégie de développement du site.

Une piste se dégage, en faire un lieu d'accueil et de travail pour les pèlerins de St-Jacques (fonction actuelle) et pour les étudiants en archéologie qui viennent travailler dans les bibliothèques du musée, deuxième plus importante bibliothèque de France.

A ce jour, nous ne pouvons pas développer ce centre d'Etude par manque de lieu d'hébergement pour les étudiants.

7- Questions diverses

- Nous constatons beaucoup de réclamations des touristes sur la difficulté de trouver un restaurant ouvert pendant la saison estivale. Les restaurants sont fermés quasiment tous les soirs. Madame le Maire va proposer une réunion aux restaurateurs.
- Vandalisme maison Bordères :
Il est décidé de contacter la DRAC pour demander d'effectuer les réparations nécessaires.

Fin de la séance 22h15.

Prochain Conseil Municipal prévu le 2 octobre 2020.

Mairie de Saint-Bertrand-de-Comminges

31510 Saint-Bertrand de Comminges / Tél. 05 61 88 33 12 / mairie.stbertrandcomminges@wanadoo.fr